



## CERTIFICAT D'INTEMPERIE

Vitesse maximale du vent

du samedi 27 décembre 2003 au dimanche 28 décembre 2003

### Analyse pour : MONTOIR

#### DESCRIPTION DE LA SITUATION METEOROLOGIQUE

Le samedi 27 décembre 2003, une petite dépression 980 hPa a abordé le Sud du Finistère en début de nuit. Elle s'est déplacée rapidement vers l'Est et a traversé la Loire-Atlantique en milieu de nuit avant de se combler lentement le dimanche 28 au matin en s'éloignant vers le Maine-et-Loire puis la région parisienne.

Le département a été placé en vigilance orange pour le vent, ce qui correspond à des vents dépassant 100 km/h dans l'intérieur des terres.

Les régions littorales ont enregistré des vents forts de Sud-Ouest à l'avant de la dépression dans les dernières heures de Samedi 27, et des vents encore plus forts de Nord-Ouest après son passage en milieu de nuit.

#### MESURES DES STATIONS LES PLUS PROCHES

La vitesse maximale instantanée du vent (rafale) mesurée par les stations de Météo-France les plus représentatives de **MONTOIR** pour la période indiquée ci-dessus est la suivante :

##### Le samedi 27 décembre 2003

à MONTOIR-DE-BRET (aerod. de st-nazaire - 3 m) : Sud-Sud-Ouest, 90 km/h à 22h16 UTC

##### Le dimanche 28 décembre 2003

à MONTOIR-DE-BRET (aerod. de st-nazaire - 3 m) : Nord-Nord-Ouest, 112 km/h à 02h34 UTC

#### COMMENTAIRES

De violentes rafales se sont produites dans la nuit du 27 au 28 décembre 2003.

*(Heure légale = heure UTC+1 en hiver, heure UTC+2 en été)*

Les relevés de vent sont valables au voisinage immédiat du site de mesures et ne peuvent être extrapolés qu'avec prudence. Des éléments locaux tels que la topographie ou la nature de l'environnement mais aussi certains événements météorologiques peuvent expliquer une forte variabilité du vent sur des distances proches.

Les phénomènes orageux, en particulier, sont susceptibles d'engendrer, sur des zones très localisées, de violentes rafales que seuls des indices ou témoignages recueillis sur place peuvent confirmer.

Le vent est mesuré à 10 mètres au dessus du sol.

Certifié à SAINT-AIGNAN de GRANDLIEU, le  
11/05/2004

Pour le Délégué Départemental de METEO-  
FRANCE